



District de l'Yonne de Football

10 Avenue du 4ème R.I. – BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex
tél. : 03.58.43.00.60 –e-mail : plantelme@yonne.fff.fr

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

PV 192 CDA 12

Réunion restreinte du 5 novembre 2019 à 19 h 00 au siège du district - AUXERRE

Présents : MM. CHATON, MOREL, PINGUET.

1. Bilan de la F.I.A. :

Le Président constate un niveau assez faible pour cette cession et surtout un taux d'échec plus élevé que les années précédentes. Les résultats ont été publiés sur le site.

Les modules 7 et 8 auront lieu à Migennes le samedi 16 novembre à Migennes, sous la responsabilité de Philippe CHANUDET.

Seront intégrés à cette formation, le candidat reçu au stage d'AUTUN (avril 2019) et les 3 candidats reçus au stage de GRANDVILLARD (août 2019).

2. Bilan des désignations et observations au 03.11.2019 :

Mathieu PINGUET dresse un bilan des observations avec un taux de pourcentage de réalisation par catégories :

- En D1 ; 64 %,
- En D2 ; 33 %
- En D3 ; 0 %
- Stagiaires 38 %,
- JAD, 53 %,

Il est décidé qu'à compter de ce jour, les kilomètres pour les déplacements des observateurs seront calculés par via Michelin et non par FOOT2000.

D'autre part, une limitation des kilomètres des observateurs sera mise en place afin de respecter l'enveloppe budgétaire attribuée par le district. Les déplacements supérieurs à 50 kms seront désormais exceptionnels, mais toujours possible en fonction de l'intérêt des matchs et la disponibilité des observateurs.

Inquiétude sur le niveau de certains arbitres stagiaires, ils seront revus pour une décision finale sur leur éventuelle nomination.

3. Traitement des dossiers sportifs et disciplinaires en cours :

- Mail reçu de M. Brahim ES SBITI sur le comportement de Bruno BASLER sur une rencontre de R3 comme Arbitre Assistant. La commission déplore une nouvelle fois ce comportement et décide de ne plus désigner jusqu'à la fin de saison Bruno BASLER à la touche sur les matchs de ligue.

- Transmission par la commission sportive du dossier concernant le match AUXERRE STADE 3 / MT ST SULPICE 2 du 08/09/2019. Un rappel a été effectué à l'arbitre.

- Absences répétées et non justifiées de M. Lahouari BENKHEIRA. Courrier en date du 04 octobre 2019 nous signalant son indisponibilité jusqu'à la fin de saison. Pris note.

- Transmission par la commission sportive du dossier concernant le match APPOIGNY 2 / AUXERRE STADE 3 du 22/09/2019. Un rappel a été effectué à l'arbitre.

- Mail du 27 septembre de la CRA concernant l'absence de rapport de Sofian JUVENTY sur la rencontre U41R : AUXERRE AJ/ FONTAINE les DIJON. Pris note.

- Transmission par la commission sportive des absences d'arbitres depuis le début de saison. Application du R.I pour les absences non justifiées.

4. Courriers et mails divers :

- Indisponibilité pour raisons médicales de David SCHWERDROFFER jusqu'au 30 juin 2020.
- Mail d'Alexandre METIVIER sur son absence lors d'une rencontre du 01/09/2019. Pris note.
- Mail de Kevin GEFROY en date du 26 juin 2019 nous signalant son arrêt de l'arbitrage pour la saison 2019 / 2020. Pris note.
- Mail de Chahimaa en date du 17 juin 2019 demandant à officier comme arbitre assistant pour la saisons 2019/2020. Pris note.
- Mail en date du 13 septembre de Cédric COLLET souhaitant devenir Arbitre Auxiliaire, accord de la commission.
- Transmission par la commission statuts et règlements du PV du 10 septembre. Pris note.
- Rappel de Mathieu PINGUET des obligations d'un arbitre à Maéva BRENZIGER.

Le Président de la CDA

Stéphane MOREL